

COMMUNE DE WISSANT

Marché Public de TRAVAUX

Démolition de blockhaus et vestiges de guerre sur la plage

C.C.T.P.

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES PARTICULIERES

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Commune de WISSANT
MAIRIE
1 Place du Général de Gaulle
62179 WISSANT

MAÎTRE D'OEUVRE

Commune de Wissant

DEMOLITION DE BLOCKHAUS et AUTRES VESTIGES DE GUERRE SUR LA PLAGE

1 – GENERALITES

1 – 1 - CARACTERISTIQUES DU SITE

Le présent marché concerne la démolition et l'évacuation de l'ensemble des blockhaus et du Mur de l'Atlantique situés sur la plage à l'Ouest de la rue des Mouettes. Deux tranches sont prévues, l'une ferme et l'autre conditionnelle. Si la tranche conditionnelle est acceptée, elle se fera à la suite de la tranche ferme.

L'entrepreneur est tenu de reconnaître le site afin de prendre connaissance de l'état actuel des lieux, de bien situer les différentes zones, de l'emplacement du chantier, des moyens d'accès, de la zone de roulage sur la plage et de la zone de stockage.

Il devra prendre en compte les heures des marées pour la réalisation des travaux. Il ne pourra prétendre à des plus-values du fait de la méconnaissance des lieux.

Ces travaux seront réalisés sur le Domaine Public Maritime et les activités professionnelles (pêche artisanale), touristiques, nautiques, ludiques et sportives seront pratiquées durant les travaux de démolition. L'entreprise devra prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer aux divers pratiquants de la plage toute la sécurité voulue.

La zone de démolition sera interdite au public durant les périodes travaillées du chantier au moyen de balisage.

L'accès à la plage et la zone de roulage seront partagés avec les autres usagers de la plage.

1 – 2 - DOCUMENTS GRAPHIQUES JOINTS AU CCTP

- Plan de situation sur lequel figurent les zones de stockage, de roulage,
- Plan de repérage des blockhaus avec la répartition des 2 tranches.

2 – PLANNING DES TRAVAUX

La démolition des blockhaus pourra commencer mi-février 2013. La fin des travaux est fixée obligatoirement à fin avril 2013.

3 – DESCRIPTION DES TRAVAUX

3 – 1 GENERALITES

Installation de chantier : la base-vie sera implantée sur le parking situé derrière le mur de l'Atlantique au bout de l'allée des Trémails près du centre nautique.

La base vie et la zone de transfert devront être clôturées par des barrières de type Héras ou similaire. Il faudra laisser l'accès libre au parking de l'Hôtel de la Baie de Wissant.

L'accès du chantier se fera par la descente Nord (extrémité de la rue Arlette Davids). Cette descente est empruntée par les divers pratiquants de la plage. **Cette descente est sujette d'être rongée par gros coefficient de marée, elle devra être rechargée en sable par vos soins, le cas échéant.**

L'arrivée des camions sur le site depuis la RD 940 se fera par la rue de la Source puis rue Raoul Brygoo puis rue des Pêcheurs et enfin rue Jacques et Pierre de Wissant.

Le départ de la zone de transferts vers la RD 940 se fera en empruntant la rue Jacques et Pierre de Wissant, la rue des Tennis et la rue de la Source.

L'attention de l'entreprise est attirée sur la section des rues empruntées et leur déclivité.

Les engins de manutention emprunteront la plage sur sable mouillé ainsi les traces de leur passage seront effacées avec la marée. (Voir Plan de situation).

Les blockhaus et vestiges seront cassés au Brise-Roche-Hydraulique (BRH) ou par un autre moyen qui sera validé par le Maître d'œuvre. L'emploi d'explosifs est strictement interdit.

Les gravas seront stockés derrière le Mur de l'Atlantique et ensuite évacués en décharge agréée ou en usine de concassage. L'évacuation des blocs et déblais au jour le jour sera privilégié. Le parking utilisé pour la base vie servira de zone de transfert entre les engins venant de la plage avec les déblais et les camions chargés de les évacuer vers la décharge de l'entreprise.

Le concassage sur la plage, sur la zone de transfert ou sur un quelconque terrain de la commune est interdit.

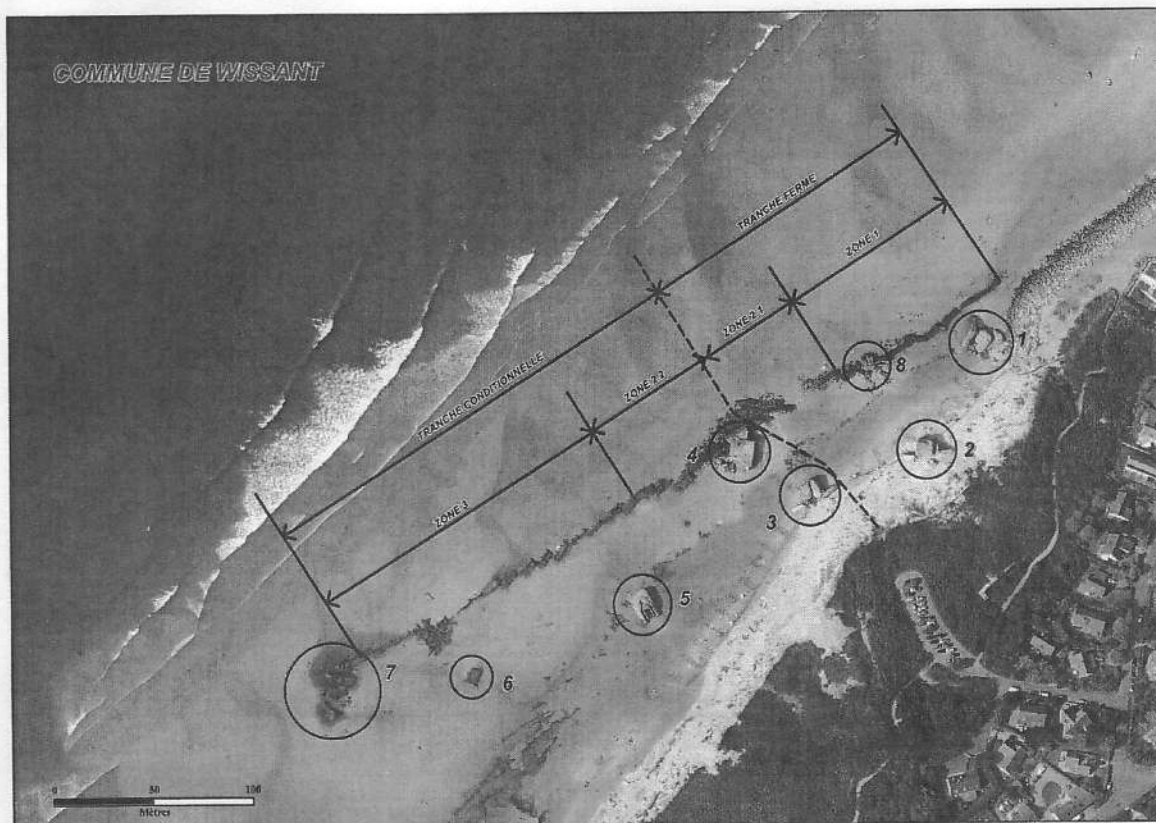
Tous les soirs les engins seront garés dans la zone de la base-vie.

Des enrochements ont été placés au pied de certains blockhaus ou vestiges, il y aura lieu de les évacuer et de les mettre en place au pied de la protection en enrochements sous les directives du Maître d'œuvre.

Une zone à protéger figure sur le plan joint, c'est l'endroit de la laisse de pleine mer. Les laines de mer ayant un rôle écologique important aussi il importe de préserver cette zone.

6 - ANNEXES

Localisation des blockhaus



Plan de circulation



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

NOTI5

NOTIFICATION DU MARCHÉ PUBLIC OU DE L'ACCORD-CADRE¹

Le formulaire NOTI5 est un modèle de lettre qui peut être utilisé, par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, après qu'il ou elle ait signé le marché public ou l'accord-cadre, pour le notifier à l'attributaire.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

MAIRIE DE WISSANT
1 Place du Général de Gaulle
62179 WISSANT

B - Objet de la consultation.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

DEMOLITION DE BLOCKHAUS ET VESTIGES DE GUERRE SUR LA PLAGE DE WISSANT

C - Identification de l'attributaire.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de l'attributaire individuel ou de chaque membre du groupement d'entreprises attributaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises attributaire, identifier précisément le mandataire du groupement.]

SWT
LE PONT PIERRET
62250 MARQUISE
Téléphone : 03.21.32.16.17
Télécopie : 03.21.32.16.19
RC 30443940900026
Swt.honvault@wanadoo.fr

D - Notification de l'attribution.

Je vous informe que l'offre que vous avez faite au titre de la consultation désignée ci-dessus a été retenue :
(Cocher la case correspondante.)

- ☒ pour l'ensemble du marché public ou de l'accord-cadre (en cas de non allotissement).
☐ pour le(s) lot(s) n°..... de la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre (en cas d'allotissement.) :

(Indiquer l'intitulé du ou des lots concernés tel qu'il figure dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

L'exécution des prestations commencera :
(Cocher la case correspondante.)

- ☒ dès réception de la présente notification.
☐ à réception d'un bon de commande ou d'un ordre de service que j'émettrai ultérieurement.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Économie.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

DC3

ACTE D'ENGAGEMENT¹

Le formulaire DC3 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics ou accords-cadres pour présenter leur offre. Il est conseillé aux acheteurs publics d'adapter l'objet de la consultation et le code CPV principal figurant à la rubrique A ainsi que la rubrique D avant de mettre le DC3 à la disposition des candidats dans les documents de la consultation.

En cas d'allotissement, le candidat remplit un document par lot auquel il soumissionne.

Le candidat remplit un imprimé pour chaque offre variante ou chaque offre avec prestations supplémentaires ou alternatives.

En cas de candidature groupée, un document unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

A - Objet de la consultation et de l'acte d'engagement

■ Objet de la consultation :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Démolition de Blockhaus et vestiges de guerre
sur la plage

■ Code CPV principal :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

grande ferme et traiche conditionnelle

■ Cet acte d'engagement correspond :

(Cocher les cases correspondantes.)

1.

☒ à l'ensemble du marché public ou de l'accord-cadre (en cas de non allotissement).

☐ au lot n°.....de la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre (en cas d'allotissement) :

(Indiquer l'intitulé du lot tel qu'il figure dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

2.

☐ à l'offre de base.

☐ à la variante suivante :

☐ aux prestations supplémentaires ou alternatives² suivantes :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

² Jusqu'en 2009, les « prestations supplémentaires ou alternatives » étaient désignées sous les termes « options techniques ».

1 - Identification et engagement du candidat :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public ou de l'accord-cadre suivantes,

☒ CCAP n°☐ CCAG :☒ CCTP n°☒ Autres : dossier de déclaration au titre des articles L 214-A L 214-16

et conformément à leurs clauses et stipulations,

☒ Le signataire☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☒ engage la société S.W.T. sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

Ste Wisssembain de Travaux tel 03 21 32 16 17
le Port Pirech fax 03 21 32 16 19
69250 Darpin Sit. hontault @ wonadoo.fr
RC 304 439 409 000 26

☐ L'ensemble des membres du groupement s'engage, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

☐ aux prix indiqués ci-dessous ;☒ Taux de la TVA : 19.60%☒ Montant hors taxes² : 189 400.00 €Montant hors taxes arrêté en chiffres à : 189 400.00 €Montant hors taxes arrêté en lettres à : Cent quatre vingt neuf mille quatre cents Euros☐ Montant TTC³ :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

Montant TTC arrêté en lettres à :

OU

☒ aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.² Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.³ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

- Délai de validité de l'offre :

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation, la lettre de consultation ou l'avis d'appel public à la concurrence.

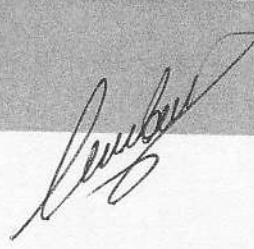
B7 - Origine et part des fournitures :

(Indications à fournir pour les seuls marchés ou accords-cadres de fournitures des entités adjudicatrices : article 159 du code des marchés publics.)

L'offre présentée au titre du présent marché public ou accord-cadre contient des fournitures en provenance de :
(Cocher la case correspondante et indiquer le pourcentage.)

- ☐ Pays de l'Union européenne, France comprise : %.
- ☐ Pays membre de l'Organisation mondiale du commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (Union européenne exclue) : %.
- ☐ Autre : %.

C - Signature de l'offre par le candidat.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
ALAZIN ISABELLE	A Larpurin le 30 01 2013	
Gerante		
Sté WISSANTAISE de TERRASSEMENTS Le Pont Pierret R.N. 1 62250 MARQUISE SIRET 304 439 409 0001 Code APE 8000 Tél. 03 21 18 17 31 Fax 03 21 18 18 19		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.



- Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

■ Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Commune de WISSANT

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre :

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.)

Monsieur le Maire de Wissant

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Monsieur le Maire de Wissant

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

Treasury Publique

Place Louis Le Sénéchal.

62250 MARQUÈSE

■ Imputation budgétaire :